

Durant la période estivale, la loi d'habilitation a été votée par le Parlement, validant le recours aux ordonnances ce qui montre la détermination du Gouvernement d'accélérer le démantèlement du Code du travail tout en évitant tout débat parlementaire !

Les ordonnances vont être prochainement présentées en Conseil des Ministres.

Pour autant, cette étape ne sera pas le point final du processus législatif. Pour transformer les ordonnances en lois, le Gouvernement devra **OBLIGATOIREMENT** consulter le Parlement afin de les soumettre au vote, ce qui prendra au minimum plusieurs mois...

La lutte est donc loin d'être terminée !

Cette nouvelle réforme qui nous le rappelons va concerner **TOUS LES SALARIES (Privé, Public)**, accentuerait la casse du Code du travail en imposant la suprématie des accords d'entreprises et en entraînant de fait un droit du travail différent selon l'entreprise dans laquelle travaille le salarié ...

Mais l'action gouvernementale ne s'arrête pas à une réforme XXL du code du travail...

En effet, Emmanuel MACRON a également annoncé cet été **13 milliards d'euros d'économie d'ici 5 ans pour les Collectivités et les Services publics de proximité !**

Les retraités ne sont pas oubliés avec une hausse prévue de + 1,7 % de la CSG !

Idem pour les **bénéficiaires d'allocations logement** (plus de 6 millions de ménages concernés dont près de 800 000 étudiants....) avec l'annonce prévue d'une **baisse de 5 euros du montant des APL !**
.....tout en confirmant pour les plus fortunés, la baisse de l'ISF !!

La feuille de route de ce Gouvernement est claire : Accentuation de la précarité, poursuite des politiques d'austérité, augmentation des inégalités

Pour la CGT, ces orientations politiques sont inacceptables car la relance du pouvoir d'achat est une nécessité . C'est pourquoi **la CGT appelle à une augmentation généralisée des salaires, des pensions, des minima sociaux** (55 % du Produit Intérieur Brut provient de la consommation des ménages – chiffre INSEE). **La CGT réclame également plus de droits et de garanties pour les salariés** afin de mettre un terme au « dumping social ». **La CGT porte le projet d'un « Nouveau Statut du Travail Salarié » et d'une « Sécurité Sociale Professionnelle ».**

*

(*la CGT vous invite à un débat public jeudi 7 septembre au boulodrome du Parc des Lices de Toulon de 18 h à 20 h.)

Face aux politiques d'austérité, d'autres choix son possibles !

MOBILISONS-NOUS et portons nos revendications pour le PROGRES SOCIAL !

MARDI 12 SEPTEMBRE 2017,

JOURNEE NATIONALE DE GREVES ET DE MANIFESTATIONS

MANIFESTATION 10 H 30

Place de la Liberté à TOULON